



Formations pour les bénévoles des associations

Organisées par les membres de la **MAIA**
du Rhône et de la **Métropole de Lyon**

- Des formations généralistes
- Des formations techniques
- Des formations thématiques

Mission vie associative
Direction départementale déléguée du Rhône
DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
33 rue Moncey, 69003 LYON / ☎ 04.81.92.44.00



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Formations pour les bénévoles associatifs

	Espace associatif	Métropole de Lyon	CDOS	CCO	CABV	CADEC	MJC M.Achard	EPI
Formations généralistes								
Fondamentaux du fonctionnement et de l'animation d'une association			x	x	x	x	x	x
Rôles et responsabilités des dirigeants associatifs	x	x		x	x	x	x	x
Obligations de l'association employeur		x	x	x		x	x	
Comptabilité, gestion financière	x	x	x	x	x	x		x
Recherche de financements (subventions, mécénat, sponsoring, financement participatif...)			x	x	x	x	x	x
Fiscalité des associations		x		x				
Communication de son association		x	x	x	x	x		x
Méthodologie de projet		x		x				
Organisation d'une manifestation, d'un évènement	x		x	x		x		
Accueil, mobilisation, valorisation des bénévoles		x	x	x		x		x
Animation de l'assemblée générale						x		
Le passage à un statut de SCIC ou SCOP				x				
Formations techniques								
Informatique, bureautique	x		x		x	x	x	
Site Internet, newsletter, réseaux sociaux			x	x	x	x	x	x
Logiciels libres et outils collaboratifs				x		x	x	
Formations axées sur des thématiques spécifiques								
Egalité femmes / hommes								x
Hygiène et sécurité alimentaire				x		x		

Cette liste n'est pas exhaustive. Les formations s'effectuent sous la responsabilité de chacun. Pour toute précision, contactez directement la structure organisatrice. Les structures organisatrices de ces formations proposent également appui et accompagnement individuel aux associations.

Toutes les formations sont gratuites ou presque (une petite participation financière est parfois demandée).

Coordonnées des structures organisatrices

**Espace Associatif
Conseil départemental du Rhône**
Immeuble "Le Sévigné", 15 rue de Sévigné
69003 LYON

☎ 04 72 61 71 66
courriel : espace-associatif@rhone.fr
site : www.rhone.fr

Service Vie associative – Métropole de Lyon
35 rue St Jean
69005 LYON

☎ 04 72 61 27 48
courriel : servicevieassociative@grandlyon.com
site : www.grandlyon.com

**Comité Départemental Olympique et Sportif
(CDOS Rhône - Métropole de Lyon)**
Espace départemental des sports
8 bis rue Thévenet
69004 LYON

☎ 04 72 00 11 20
courriel : rhone@franceolympique.com
site : www.rhone.franceolympique.com

CCO J-Pierre LACHAIZE
39 rue Georges Courteline
69100 VILLEURBANNE

☎ 04 78 93 41 44
courriel : cco@cco-villeurbanne.org
site : www.cco-villeurbanne.org

Centre Associatif Boris Vian (CABV)
13 avenue Marcel Paul
69200 VENISSIEUX

☎ 04 72 50 09 16
courriel : contact@cabv.com
site : www.cabv.com

**Conseil d'Animation et de Développement Culturel
(CADEC)**
61, avenue Clémenceau
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

☎ 04 78 56 20 62
courriel : contact@cadec.org
site : www.cadec.org

MJC Espace Marcel Achard
112 avenue Maréchal Foch
69110 Ste FOY-LES-LYON

☎ 04 78 59 66 71
courriel : pointdappui@mjcstefoy.org
site : www.mjcstefoy.org

Espace Projets Interassociatifs (EPI)
13 rue Auguste Renoir
69120 VAULX-EN-VELIN

☎ 04 78 79 52 79
courriel : espaces-projets-interassociatifs@wanadoo.fr
site : www.espace-projets-interassociatifs.fr

La MAIA du Rhône

Un réseau d'aide et de conseil au service des associations

Qu'est-ce que la MAIA ?

Créée en application de la circulaire du 22 décembre 1999 relative aux relations de l'Etat avec les associations, la MAIA (**Mission d'Accueil et d'Information des Associations**) a pour objectif le développement de la vie associative et le soutien à l'engagement bénévole. Elle vise également à clarifier et simplifier les relations entre les services de l'Etat et les associations.

La MAIA est placée sous la responsabilité du/de la délégué/e départemental/e à la vie associative (DDVA). Elle constitue **un réseau d'aide et de conseil au service des associations du Rhône et de la Métropole de Lyon** qui rassemble :

- des représentants des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes publics (services fiscaux, Préfecture et sous-préfecture, URSSAF, etc.) ;
- des lieux ressources, des structures d'appui et de conseil aux associations.

Elle permet aux associations d'accéder plus facilement à l'information qui les concerne. Elle apporte aux responsables associatifs orientations, conseils et accompagnement.

Mission vie associative
Direction départementale déléguée du Rhône
DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
33 rue Moncey, 69003 LYON / ☎ 04.81.92.44.00
www.rhone.gouv.fr